



### DE JUIN 2023 À JUIN 2024

Inscription : avant le 27 mars 2023.

#### TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

#### PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats **(élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés**, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française.**

#### OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

**Toute candidature à ce cycle doit impérativement être instruite par l'ambassade de France du pays de résidence du candidat. Aucune candidature directe ne pourra être étudiée.**

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

#### LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

#### LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie  
33000 Bordeaux - France de juin 2023 à février 2024 & dans une juridiction française pour le stage de février 2024 à juin 2024.

#### PRIX

6 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.  
Les frais de résidence en France pendant la durée du séjour ne sont pas pris en charge par l'ENM.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

#### CONTACT

enm-info-df@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

## INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

### EN BREF

Intégration des auditeurs de justice au cycle de formation initiale de l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

### CONTEXTE

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis plusieurs stages extérieurs auxquels ils ne sont pas soumis, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la formation : scolarité à Bordeaux, stage en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

### PÉDAGOGIE

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.